COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TSX : IMG NYSE : IAG

IAMGOLD ANNONCE LES RÉSULTATS DÉFINITIFS DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT AU COMPTANT JUSQU'À CONCURRENCE DE 150 MILLIONS DE DOLLARS DE SES BILLETS DE PREMIER RANG DE 6,75 % VENANT À ÉCHÉANCE EN 2020.

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 6 septembre 2016 – IAMGOLD Corporation (la « Société ») annonce les résultats définitifs de son offre publique de rachat au comptant, annoncée précédemment, auprès de chacun des porteurs enregistrés jusqu'à concurrence d'un montant total en principal de 150 000 000 $ des billets de premier rang de la Société de 6,75 % échéant en 2020 (les « Billets »).

L'Offre expirait à minuit, heure de la ville de New York, le 2 septembre 2016 (une telle heure et une telle date étant la « Date d'expiration »). La date limite de dépôt anticipé et la date limite de révocation de l'offre de rachat étaient toutes deux fixées à 17 h, heure de la ville de New York, le 19 août 2016 (une telle heure et une telle date étant la « Date de dépôt anticipé »).

La Société a été informée qu'à la Date d'expiration, un montant total en principal des Billets de 145 863 000 $, soit environ 23,0 % des Billets en circulation, a été déposé et non révoqué, en bonne et due forme, en vertu de l'Offre, comprenant un montant total en principal des Billets de 161 000 $ déposé en bonne et due forme après la Date de dépôt anticipé et avant la Date d'expiration.

La Société entend accepter le rachat de la totalité des Billets déposés en bonne et due forme après la Date de dépôt anticipé et avant la Date d'expiration prévue aux environs du 6 septembre 2016.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient certains « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les modalités et le moment de la réalisation de l'offre de rachat, y compris l'acceptation du rachat de tout Billet apporté en bonne et due forme en réponse à l'offre et la date de règlement prévue, les énoncés concernant les estimations de production d'or, les coûts décaissés, l'accroissement des marges, les coûts en immobilisations, les coûts de prospection et les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats de prospection, la minéralisation potentielle, les ressources minérales et réserves potentielles), sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations ou les estimations de production d'or et que les estimations ne correspondent pas aux coûts décaissés, à l'accroissement des marges, aux coûts en immobilisations et de prospection prévus et d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société; des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la SEC et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques au Canada, en Amérique du Sud et en Afrique s'ajoutent des projets de développement et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition de croissance et est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Bob Tait, v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 647 403-5520

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Shae Frosst, associée, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4738 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com